Envoyé en préfecture le 22/07/2026
Reçu en préfecture le 22/07/2026
Publié le
ID : 022-212200323-20260305-2026_01_CCAS2-DE

**COMMUNE DE CAULNES**
**DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR**
**ARRONDISSEMENT DE DINAN**
**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**
**SEANCE DU 5 MARS 2026**

**Délibération 2026-01**

L'an deux mil vingt-six, le cinq- mars, les membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Caulnes, convoqués en séance ordinaire, se sont réunis, sous la présidence de Madame GUILLEMOT, adjointe aux affaires sociales,

Etaient présents : SALEMBIER Ginette — LABBE Marie-Annick – CHOUX Maryline – GRAFFIN Marie Hélène – MEHEUST Typhaine – BRIAND Laurence – ADAM Louise - REHEL Catherine - CHOLET Hubert – BUREL Sylvie – CHOUX Maryline -

Absents excusés : GIDON Pamela

**OBJET : COMPTE FINANCIER UNIQUE**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Madame Marie-Paule GUILLEMOT, présente le compte financier unique 2025 du budget CCAS,

Le Compte Financier Unique (CFU) est un document budgétaire et comptable commun à l'ordonnateur et au comptable public, qui vient se substituer au compte administratif anciennement produit par l'ordonnateur et au compte de gestion jusqu'ici établi par le comptable public.

Le compte financier unique :

- Présente les résultats comptables de l'exercice,
- Est soumis par l'ordonnateur, pour approbation, à l'assemblée délibérante qui l'arrêté définitivement par un vote avant le 30 juin de l'année qui suit la clôture de l'exercice.

Le compte financier unique du budget CCAS de Caulnes est clôturé avec les résultats suivants :

| | |
|---|---|
| Excédent 2024 | 919.34 euros |
| Mandat émis | 6 750.60 euros |
| Titre émis | 8 589.28 euros |
| Excédent de clôture | 1 847.98 euros |

Madame Marie-Paule GUILLEMOT, adjointe au Maire de Caulnes, quitte la séance et ne participe pas au vote.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, le Conseil d'Administration :

**APPROUVE le Compte Financier unique 2025.**

A Caulnes le 20 mars 2025
Mme GUILLEMOT Marie Paule
Adjointe aux affaires sociales

C.C.A.S. COTES D'ARMOR DE CAULNES